

DISPONIBLE CHEZ ATTAC-68 :

TAXEZ LES RICHES !

Éloge de la progressivité de l'impôt

par Raphaël PRADEAU porte parole d'Attac-France

illustré par Fred Sochard

Sommaire :

Introduction

1. Comment la progressivité a été instaurée malgré l'opposition des bourgeois

La lente instauration des impôts progressifs

La Révolution française abolit les privilèges fiscaux et instaure la proportionnalité comme norme de justice fiscale

L'instauration d'un impôt progressif sur les successions

La création d'un impôt progressif sur le revenu

La lente montée des impôts progressifs dans les recettes fiscales

Et dans le reste du monde ?

Les débats autour de la création des impôts progressifs

L'hostilité des possédants à toute forme de progressivité

La similitude des arguments au cours des siècles

Création d'impôts progressifs et mouvement historique de réduction des inégalités

2. Comment la progressivité de l'impôt a été affaiblie

L'affaiblissement de la progressivité de l'impôt sur le revenu

L'affaiblissement de la progressivité de l'imposition du patrimoine

L'évasion fiscale, un sport de riches

Remise en cause de la progressivité de l'impôt et retour des inégalités

3. Pourquoi défendre la progressivité de l'impôt aujourd'hui ?

Réduire les inégalités, un impératif de justice sociale

Réduire les inégalités, un impératif écologique

Réduire les inégalités pour réduire le pouvoir de nuisance des oligarques

Ce n'est pas à nous de payer la dette de l'injustice fiscales

Rétablir la justice fiscale pour renforcer le consentement à l'impôt

4. Comment rétablir la progressivité du système fiscal français ?

Lutter contre l'accumulation de capital en taxant le patrimoine et les successions

Instaurer la taxe Zucman

Instaurer un ISF rénové

Mieux imposer les super-héritages

Renforcer la progressivité de l'impôt sur le revenu

Augmenter le nombre de tranches et le taux marginal supérieur

Rendre la CSG progressive

Rétablir la progressivité des revenus du capital

Lutter contre l'optimisation et l'évasion fiscale

Réduire le poids de la TVA et des impôts sur la consommation

Rénover la fiscalité locale

Conclusion. Vers un revenu maximal autorisé

POUR RECEVOIR CE LIVRE :

Le demander par mail à attac68@attac.org et régler 10€ par virement

IBAN : FR76 1513 5090 1708 7716 5179 696 BIC : CEPAFRPP513